



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question écrite n° 85072

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le manque d'effectif médical en particulier les médecins anesthésistes au CHU de Martinique. Ce problème a été parmi les points de revendications d'un récent mouvement social puisque la fermeture de blocs opératoires tant à l'hôpital Mangot Vulcin qu'au CHU Pierre Zobda Quitmann est prévue. Cette situation a pour conséquence des retards considérables dans les consultations préopératoires et de fait les interventions sont très souvent annulées et reprogrammées à l'insu des patients qui attendent, au péril de leur santé. Il déplore et dénonce ce constat surtout dans une zone à risque qu'est le bassin caraïbéen, sujet aux séismes, cyclones et autres catastrophes naturelles (chlordécone, sargasses, particules fines dans l'air). Dans le protocole d'accord signé le 16 juin 2015 y figure la « saisine officielle par la Direction, de l'ARS et du ministère de la santé, sur la perspective, par le biais de la coopération, d'ouverture de nouvelles filières de recrutement de médecins anesthésistes, notamment et en premier lieu, de médecins anesthésistes cubains ». Il lui demande donc quelles mesures concrètes elle entend prendre afin de renforcer les équipes médicales en Martinique et dans le long terme, quel dispositif durable elle compte mettre en place afin d'élargir le champ en matière de coopération dans le domaine de la santé pour la formation notamment avec Cuba.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85072

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5314

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)